



Licenciement economique en etant enceinte

Par **MARJOLOAN**, le **15/11/2008** à **17:06**

Bonjour, je viens d'apprendre hier que l'agence ou je travaille depuis plus de 16mois allait fermé pour raison economique (agence immobiliere en crise)
Le souci est que je viens d'apprendre que je suis enceinte de deux mois et je ne leur ai pas encore dit.
D'autre part lors de l'entretien ils m'ont proposé un poste dans une autre agence mais le souci c'est que cela n'a rien avoir avec ce que je faisais et le poste et pour un 20/25h par semaine par rapport a un plein temps ce qui ne me conviens pas du tout car j'ai deja un enfant, je paye une nounou et j'ai les frais de transport et de repas qui ne sont par remboursés.
Je voulais savoir quels étaient mes recours car je ne sais pas quoi faire?
Merci d'avance pour votre réponse.